

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE MONTARGIS-VAUGOUARD



Chemin des Bois 45210 FONTENAY SUR LOING

Messagerie : a.s.vaugouard@orange.fr Tél. : 02 38 95 86 89

Site internet : asgolfvaugouard.org

Une seule mission : Promouvoir le GOLF et le PARAGOLF

Procès-verbal du Comité Directeur du 5 février 2022

Présents : Sandro ANTONINI, Pascal BORODINE, Philippe DENIS, François JEAN, Hervé KUTTER, Pierre-Yves LÉGRAND, Jack LOQUET, Muriel PARASKIOVA-ANTONINI, Daniel RIGOLLET-GOUSSU (Président) et Gladys RIGOLLET-GOUSSU.

Invitée : Mme Kathleen BARBIER (Directrice adjointe du Domaine de Vaugouard).

La séance est ouverte à 13h55.

A/ Approbation du PV de la réunion du 27 novembre 2021

RAS.

Le PV est adopté à l'unanimité.

B/ Points évoqués avec le Domaine

- Fermeture du restaurant et de l'hôtel jusqu'au 31 mars 2022 (comme tous les établissements Younan) mais les réservations déjà effectuées pour des séminaires seront honorées. Mme BARBIER espère pouvoir avancer la réouverture vers le 21 mars 2022.
- En raison de sa réfection durant les quinze prochains jours, l'accueil golf se fera à la réception de l'hôtel.
- Les travaux dans les dépendances (17 chambres à rénover sur 31) ont débuté.
- Pas de date retenue pour le moment pour l'Assemblée Générale de l'A.S. Réponse du Domaine attendue pour fin février avant de décider de la programmation de l'A.G.
- Pacte Accompagnement Club de la F.F. Golf :
 - Mis en place depuis le 21 janvier 2022 suite à la venue de Nicolas KERIBIN (Chargé de mission Relations Clubs à la F. F. Golf) ;
 - Mme BARBIER, Stéphanie STEPHENS (Responsable de l'accueil golf), Harmony FULCONIS (Responsable du Domaine), le Président de l'A.S., P. DENIS et J. LOQUET, ont assisté à la réunion avec N. KERIBIN ;
 - Ce dernier a souligné, lors de cette réunion, que Vaugouard comptait un nombre important de joueurs licenciés depuis plus de 30 ans (largement au-dessus de la moyenne nationale) ;
 - Dans le cadre de ce Pacte, S. STEPHENS a participé à plusieurs formations et des missions spécifiques lui ont été confiées ;
 - Des réunions avec la F.F. Golf seront organisées tous les 3 mois pour faire le point sur l'avancement des différentes missions en lien avec ce Pacte ;
 - Parmi ces missions :
 - Une relance des licenciés 2019 et 2020 sera faite, par le Domaine et par l'A.S., via le module Rel@nce Licenciés de Extranet. P. DENIS profite de cette réunion du Comité Directeur pour faire circuler sa proposition de texte pour la relance ;
 - Afin de « mettre le pied à l'étrier » aux compétitions des nouveaux licenciés et des joueurs non classés et/ou de loisirs, la Commission Sportive propose de mettre en place un accompagnement sur quelques trous par des compétiteurs.
- Dans le cadre de la demande de subvention pour essayer de décrocher le Label Bronze Biodiversité de la F.F. Golf, Mme BARBIER a essayé plusieurs fois de contacter Mme BOUFEDJI de la Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V). Sans succès à ce jour. Mais une entrevue est prévue la semaine prochaine sur un autre sujet.
- Travaux sur le terrain :
 - Des rejets ont été coupés sur plusieurs trous, et des arbres ont été soit élagués, soit abattus aux trous n° 3, 7 et 18 ;

- Des barrières ou piquets ont été installés aux trous n° 2, 3, 4, 5, 12 et 15 afin d'en protéger les départs ;
- Le Comité Directeur signale de nouveau à Mme BARBIER que les ponts sont glissants ;
- Au vu des devis reçus, les panneaux directionnels seront vraisemblablement mis au budget 2023 du Domaine.
- Le Domaine prendra en charge le remplacement de la surface d'écriture du panneau de scores. Le Président l'en remercie.
- Suite au sondage sur les compétitions envoyé aux licenciés de l'A.S. :
 - 57 réponses reçues ;
 - Challenge de semaine :
 - les compétitions seront organisées soit le mercredi, soit le vendredi,
 - soit en scramble à 2, soit en stableford individuel,
 - une réflexion est en cours pour organiser au même moment un scramble à 2 et une individuelle pour laisser le choix aux participants ;
 - Challenge dominical : la majeure partie des compétitions seront des individuelles alternant avec quelques scrambles voire un 4 balles ;
 - La Commission Sportive prendra une décision sur les formules de jeu de ces Challenges la semaine prochaine afin que le calendrier soit finalisé rapidement ;
 - Un classement général sera établi pour les individuelles. Pour intégrer ce classement, la participation à 2 compétitions individuelles est nécessaire. Une remise des prix sera organisée à la fin de l'année.
- Retour sur la plaquette destinée aux sponsors de compétitions :
 - L'unique remarque des membres du Comité Directeur concerne le coût du pot de la remise des prix. Mme BARBIER va modifier ce coût sur la plaquette ;
 - P.-Y. LEGRAND propose que cette plaquette soit sur le site internet de l'A.S. pour diriger de possibles futurs sponsors vers sa consultation.
- Tamalous/Bobolas : pas de collation en ce moment en raison des conditions sanitaires. Retour à la normale prévue le 16 février 2022.
- Réciprocités :
 - Le lundi à Augerville (pour 8 joueurs),
 - Le mardi à Roncemay (pour 8 joueurs),
 - Tous les jours à Etiolles,
 - -40% sur le green-fee à Cheverny,
 - P.-Y. LEGRAND demande à Mme BARBIER si la réciprocité pourrait être étendue le week-end pour Roncemay et pour Augerville 1 fois par an et par joueur ; surtout pour les joueurs travaillant la semaine.
- Les membres du Comité Directeur donnent leur avis sur le carnet de parcours. La Commission Sportive fera diverses propositions pour des modifications sur chaque trou.
- S. ANTONINI demande à Mme BARBIER s'il serait possible de revenir à une date limite d'inscription la veille de la compétition. Mme BARBIER ne voit pas ce que cela changerait.
- Vaugouard ne se portera pas candidat pour tester le nouveau logiciel de gestion des compétitions RMS9.

C/ Commission Sportive (P. DENIS)

- Sur 740 Clubs, le Club de Vaugouard est classé :
 - 80^{ème} au Mérite messieurs,
 - 155^{ème} au Mérite Performance des Ecoles de golf,
 - Pour rappel, pour être classé, un Club doit engager une équipe garçons ou filles en Championnat de France U16.
- Budget prévisionnel 2022 :
 - Etabli à ce jour à 21k€ ;
 - P. DENIS a fait une demande de mini-bus pour le déplacement des équipes 1, 2 et mid-amateurs messieurs ;
 - A ce jour, des questions se posent sur l'engagement d'une équipe U16 garçons en Promotion ;
 - En raison du coût des carburants, le Président propose de passer l'indemnité kilométrique des déplacements d'équipes de 0,10 à 0,15€ du km par personne transportée. Le Comité Directeur approuve à l'unanimité.
- Ecole de golf :
 - P. DENIS a discuté avec Julien RICHARD qui souhaite prendre la succession de Michèle LEBLANC en tant que Référent AS de l'Ecole de golf ;
 - Mme LEBLANC a fait le point avec Edouard DAVRY sur les joueurs pouvant composer l'équipe U16 garçons. Si une équipe U16 garçons est engagée en Promotion, Mme LEBLANC s'est proposée pour l'accompagner ;
 - Le Président tient à remercier M. et Mme LEBLANC pour leur gestion de l'Ecole de golf ;

- Les dossiers d'inscription de plusieurs élèves du baby-golf n'ont toujours pas été remis à l'A.S. ;
- L'entraîneur départemental n'a pas pu joindre E. DAVRY pour évoquer la détection organisée par le Comité du Loiret pour les U11 ;
- Lors de l'Assemblée Générale du Comité du Loiret, qui se tiendra à Sully le 26 février 2022, Quentin PERTUISET et Léandre CHASLIN recevront leur Trophée de Champion du Loiret dans leur catégorie respective.

D/ Point financier (M. PARASKIOVA-ANTONINI)

- Présentation d'une version provisoire du Bilan 2021.
- M. PARASKIOVA-ANTONINI doit contacter M. ROBLIN pour voir s'il accepte d'être notre vérificateur aux comptes.
- 34 licenciés dont 4 au nom de leur société, ont fait un don à l'A.S. Le Comité Directeur remercie toutes ces personnes pour l'aide apportée au Club.
- Demandes de subvention :
 - La demande d'aide au fonctionnement sera envoyée au Conseil Départemental par M. PARASKIOVA-ANTONINI avant le 15 février 2022 ;
 - La demande sur les effectifs est à envoyer au Conseil Départemental avant le 14 mars 2022 ;
 - Le Président a fait une demande d'aide auprès de la mairie de Fontenay-sur-Loing.

E/ Assemblée Générale 2021

- La date de l'Assemblée Générale 2021 n'est pas encore arrêtée (cf. point B).
- Les 3 sortants sont P. BORODINE, P. DENIS et P.-Y. LEGRAND.
- Le Comité Directeur rappelle que si des membres souhaitent prendre part à la vie de l'Association Sportive, ils ne doivent pas hésiter à se rapprocher des membres du Comité Directeur pour discuter des missions sur lesquelles ils peuvent aider. Soit comme membre élu, soit comme membre coopté.

F/ Questions diverses

- P. DENIS est en charge de remplacer le fauteuil du bureau.
- F. JEAN présente le système de calcul qu'il a conçu et qui sera mis en place pour le classement général des Challenges en individuel.
- Une réunion de préparation du Championnat de France des équipes 2 messieurs (4 au 8 mai - reconnaissance du parcours le 3 mai) doit être programmée entre le Domaine et l'A.S.
- Au 4 février 2022, 258 licenciés contre 237 à la même date l'année dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Daniel RIGOLLET-GOUSSU
Président de l'Association Sportive

Gladys RIGOLLET-GOUSSU
Secrétaire